

Déclaration liminaire de la FSU 74

CDEN du 18 février 2025



Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Notre nouvelle ministre Mme Borne a ouvert le CSA ministériel de préparation de rentrée en confirmant l'annulation des 4000 suppressions d'emplois d'enseignant-es et la création de 2000 emplois d'AESH. C'est une bonne nouvelle, à mettre à l'actif de nos mobilisations et de nos expressions pour pointer le caractère inacceptable de l'annonce initiale des suppressions d'emplois. La FSU en intersyndicale avait déposé une alerte sociale en octobre 2024 et avait largement mobilisé les personnels dans la grève du 5 décembre.

Dans une École qui s'effondre, une telle mesure aurait porté un coup fatal aux ambitions émancipatrices du service public d'Éducation. Mais la FSU ne peut se satisfaire d'une forme de statu quo. Les besoins sont immenses. Dans le premier degré, la France restera encore très loin de la moyenne par classe des pays de l'Union européenne. Dans le second degré, pour retrouver le taux d'encadrement de 2017, il faudrait créer 10617 emplois.

Au niveau académique, la rectrice annonce une création de 16 postes. Mais ceux-ci servent essentiellement à financer la réforme de la voie professionnelle refusée par les personnels et l'équivalent de 37 postes sont mis en réserve. Au final, ce sont 59 postes en collège et 22 en lycée qui sont supprimés !

Les raisons avancées sont démographiques. En Haute-Savoie, pour la première fois depuis longtemps, les effectifs baisseraient un peu. Mais le rapport h/e ne s'améliore pas en collège. Dans le 1^{er} degré, la Haute-Savoie occupe l'avant-dernière place dans le nombre d'élèves par classe et son P/E (nombre d'enseignants pour 100 élèves est le dernier de France : l'occasion d'améliorer les conditions de travail dans un contexte très difficile pour l'EN les écoles de notre département a encore été manquée !

La FSU rappelle que la baisse démographique doit cesser d'être instrumentalisée à des fins budgétaires et politiques. Les suppressions de postes ont déjà été faites sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, alors que les effectifs augmentaient ! Les annonces pour la rentrée 2025 ne répondent pas à tous les besoins et ne suffiront pas à combler les dégradations subies ces dernières années dans le service public de l'Éducation nationale.

Au collège, la FSU regrette l'obstination à maintenir les groupes de niveaux en 6^e/5^e alors que tout montre leurs effets délétères pour les élèves et les collègues. Elle est largement rejetée par les personnels. La FSU est déterminée à poursuivre la mobilisation pour obtenir l'abandon de l'ensemble du Choc des savoirs. D'ailleurs l'arrêté sur le choc des savoirs de 2024 a été abrogé par le Conseil d'État et aucun nouveau décret n'a été publié. À ce jour, et probablement lors des CA de répartitions des dotations horaires globales, ce sont bien les grilles horaires antérieures au choc des savoirs et sans les groupes de niveaux qui devraient s'appliquer, bien que Mme la Rectrice ait demandé le contraire aux chefs d'établissement.

Parcoursup a ouvert le 15 janvier. La FSU continue à demander l'abrogation de cette plate-forme qui, non contente de réduire l'accès à l'université et à ses diplômes, accentue la marchandisation de l'enseignement supérieur en mettant en avant des formations privées à travers un système de labellisation. Les taux d'accès aux vœux donnés par la plate-forme et l'obligation de payer pour formuler certains vœux dans des établissements publics (INSA, Ecole Nationale d'architecture...) conduisent à la résignation et au renoncement notamment pour les jeunes des classes sociales les moins favorisées.

L'urgence est à créer les plus de 100 000 places manquantes pour permettre à tou-ttes les titulaires du baccalauréat qui le souhaitent, d'accéder à l'enseignement supérieur dans la formation de leur choix, et à recruter massivement des personnels titulaires pour améliorer leurs conditions de travail et les conditions d'études de tous les étudiant-es.

Le 11 février 2005 la loi dite "handicap" était votée. Une loi symbolique porteuse d'espoir, garantissant notamment l'égalité des droits et des chances à chaque enfant en situation de handicap le droit d'être inscrit à l'école et créant les AVS (auxiliaires de vie scolaire) pour accompagner ces enfants en milieu ordinaire.

20 ans après, force est de constater que l'Éducation nationale n'a pas été en mesure de mettre en œuvre les moyens nécessaires et le personnel suffisant en nombre et formé pour garantir de bonnes conditions de scolarisation à ses

élèves. Alors que l'inclusion est un sujet de société majeur, l'Éducation nationale affiche un retard en la matière. Pire : elle recule. Les élèves se retrouvent souvent empêché-es d'apprendre, les enseignant-es empêché-es d'enseigner. L'école française se révèle incapable d'accueillir les enfants en situation de handicap, ce qui multiplie les cas de souffrance à tous les niveaux : l'élève accueilli-e dans une structure inadaptée ou sans moyens adaptés se retrouve en crise, parfois très violente. Il / elle peut se mettre en danger mais ses camarades subissent aussi cette violence, comme les adultes de l'établissement (AESH, enseignant-es, ATSEM, personnel périscolaire). Les parents de cet-te élève sont aussi en souffrance devant l'accueil réservé à leur enfant et les parents des autres élèves souffrent des violences subies par leurs enfants.

Cet échec est sans appel et la situation alarmante et préoccupante de l'école inclusive, des élèves notifiés en détresse, et des AESH maltraité-es et précarisé-es nous oblige à quelques jours de cet anniversaire à nous mobiliser et à alerter une fois de plus nos pouvoirs publics, les médias, les familles. L'école on le sait n'est pas la priorité de nos gouvernant-es depuis des années. Les classes sont surchargées, la formation inexistante, les salaires indécents, le métier d'AESH n'est pas considéré et reconnu et les élèves ne bénéficient pas d'un véritable suivi pédagogique et médico-social. **La reconnaissance des missions et du rôle joué par les AESH doit s'articuler autour des revendications portées dans nos mobilisations : pour une école réellement inclusive !**

Concernant le service public du sport scolaire, Mme la Ministre de l'Éducation Nationale a décidé, le 10 février 2025, après rapport d'une commission d'enquête administrative, d'une mise à pied à titre conservatoire du directeur de l'UNSS, Olivier Girault. Bien que tardive, nous prenons acte de cette décision qui confirme nos craintes et nos analyses.

Au niveau académique, nous sommes très inquiets concernant les IMP accordées pour les missions de coordonnatrice et coordonnateur de district. Au mois d'octobre, Mme la Rectrice avait pris la décision de diminuer arbitrairement le nombre d'IMP dès cette année. Nous remercions M. Bablon qui a œuvré pour que le travail de nos collègues soit reconnu. Mais il semblerait qu'une baisse importante se profile pour la rentrée 2025 (sans qu'elle ne soit chiffrée à ce jour). Faire ce choix serait faire le choix de ne plus permettre aux 13000 élèves licenciés en Haute-Savoie de vivre des rencontres de proximité. Les rencontres qui s'adressent à toutes et tous quelque soit le niveau sportif et qui permettent de découvrir le territoire proche avec un faible impact environnemental.

Le ministère semble donc faire croire aux français qu'il affiche des ambitions importantes, mais sans y associer les moyens nécessaires. Sous Emmanuel Macron, seules les mesures défavorables aux agents des services publics progressent : indemnisation des arrêts maladie réduite à 90 %, suppression de la GIPA, gel du point d'indice, et bien sûr, report de l'âge de départ à la retraite.

Ces choix politiques détériorent nos conditions de travail et le sens de notre métier. L'augmentation des fiches SST pour risques psychosociaux en est la preuve. Nos collègues subissent une remise en cause constante de leur professionnalisme, sans soutien, ce qui peut conduire à des drames. Nombreux de nos collègues nous alertent aussi sur leurs conditions de travail compliquées et nous sommes inquiets pour leur santé mentale. Il est urgent d'agir.